

Jean-Michel CHARRIERE
296, Avenue Eugène DUCRETET
73200 ALBERTVILLE

Monsieur le Président
SAS YETHY
84, Allée des Perce-neige
73540 LA BATHIE

Albertville, le 12/07/2018

Objet : Enquête Publique concernant le projet de l'aménagement hydroélectrique du Vigny.

Monsieur le Président,

L'enquête publique s'est terminée le 07/07/2018 à 12h00. Elle s'est déroulée conformément à l'Arrêté Préfectoral.

Au cours de mes trois permanences, j'ai reçu 25 personnes qui m'ont remis des courriers ou m'ont fait part de leur avis défavorable. D'autre part, 105 personnes ou associations ont écrits des observations sur les deux registres d'enquête et 128 ont envoyé des lettres ou des mails via la mairie ou la DDT.

A l'exception de deux personnes qui ont donné un avis favorable avec réserves, tous ont donné un avis négatif du fait des impacts que peut avoir ce projet sur l'activité agropastorale, le patrimoine, la faune, l'avifaune, la flore, les risques liés à l'implantation de la conduite forcée, le très faible résultat économique du projet pour l'économie nationale, le risque de conflit d'intérêt pour les dirigeants.

Vous trouverez, en annexe, un document dans lequel j'ai repris un certain nombre de remarques formulées par le public et moi-même ainsi que les copies des registres d'enquêtes et des lettres, mails annexés que je vous ai remis le 10/07/2018.

Comme le prescrit, l'article 10 de l'Arrêté Préfectoral de Monsieur le Préfet de la Savoie en date du 31/05/2018, vous avez un délai de quinze jours pour me faire parvenir, si vous le souhaitez, des réponses aux questions du public et de moi-même.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Commissaire Enquêteur

JM CHARRIERE
